

Nancy, le 3 juillet 2025

SD/CB/5159

CIRCULAIRE N° 36

Objet : Actualisation / Affectation vestiaires ODA

Monsieur le Bâtonnier,
Madame le Vice-Bâtonnier,
Mon Cher Confrère,

Lors de la réunion du Conseil de l'Ordre qui s'est tenue ce 30 juin 2025, il a été décidé de refaire un point circonstancié sur l'affectation des vestiaires au Palais de Justice.

En effet des confrères ne disposent actuellement d'aucun vestiaire dans les locaux du Palais de Justice, ce qui pour eux est nécessairement source de difficultés.

Je vous remercie par voie de conséquence de bien vouloir indiquer par courriel adressé à Madame Camille BLOT (ordre.camille@avocats-nancy.com):

- si vous disposez d'un vestiaire dans les locaux de l'Ordre,
- si ce vestiaire peut être fermé à clé,
- si au sein de ce vestiaire, des places pour d'autres robes sont libres.

Je vous remercie de bien vouloir apporter réponse au présent courriel pour le vendredi 29 août 2025.

.../...

Et ce de manière à ce que par la suite le nécessaire puisse être opéré rapidement de façon à ce que chaque Confrère dispose donc de son vestiaire au Palais de Justice.

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.



Serge DUPIED,
Membre du Conseil de l'Ordre.